Image not found or type unknown

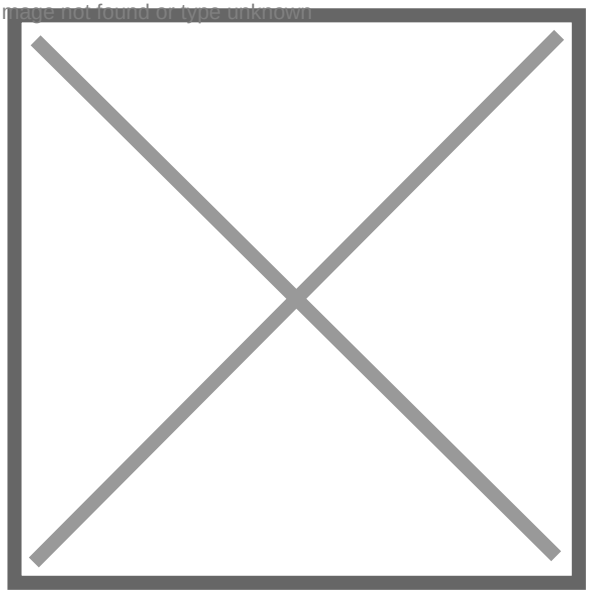

Question complexe de succession

Par **SMALLITTO75**, le **05/05/2017** à **13:13**

Bonjour,

J'ai appris que je devais hériter d'un bien
La personne décédée est mon grand père
ce grand père avait 3 enfants
- ma tante (en vie)
- mon père (décédé) pas d'autres enfants
- mon oncle (dédédé) qui était marié et qui a eu 1 fille

Nous avons donc signé sur les conseils de l'agence immobilière qui se chargeait de la vente une compromis ou nous étions 3 (ma tante, la fille de mon oncle et moi-même)alors que le notaire n'avait pas encore fini les recherches.

Il s'avère que le notaire par le biais de son généalogue à trouvé que j'avais une demi-soeur qui était donc héritière aussi.

Tout cela à pris beaucoup de temps (1 an depuis la signature du compromis) et l'acheteur s'impatiente (ce que je comprends aussi) et souhaite porter plainte et ne plus acheter.

Je voulais savoir si nous risquions quelque chose car nous n'aurions pas dû signer sans avoir confirmation qu'il n'existait pas d'autres héritiers

la responsabilité de l'agence immobilière est elle engagée vu que c'est un professionnel qui n'aurait pas dû nous faire signer avant d'avoir confirmation du notaire ?

Par avance merci pour vos lumières

Par **goofyto8**, le **05/05/2017** à **13:19**

bonjour,

L'acheteur ne peut pas porter plainte mais cherche probablement une baisse de prix du bien pour compenser son attente.
Il s'agit d'une manœuvre d'intimidation.
Il est toutefois possible qu'il ne veuille plus acheter et dans ce cas il faudra lui restituer l'acompte qu'il a versé.

Par **SMALLITTO75**, le **05/05/2017** à **13:20**

Ok mais l’acompte à été versé à l'agence ??

car nous nous n'avons jamais rien perçu

En tout cas merci pour votre réponse

Par **goofyto8**, le **05/05/2017** à **13:29**

L'acompte n'est pas encaissé par l'agence immobilière mais a été libellé au nom d'une banque où est séquestrée cette somme d'argent jusqu'à la signature.
C'est à l'agence à faire le nécessaire pour que la banque restitue cette somme .

Par **SMALLITTO75**, le **05/05/2017** à **13:31**

Super merci à vous c'est vraiment adorable de votre part

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés